



EML – ECOLE DE MUSIQUE DE LAMORLAYE

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Membre de Union des Etablissements Artistiques de l'Oise (UDEEA60), de la Fédération Française de l'Enseignement Musical (FFEM), et de la Fédération des Chorales de l'Oise (FDCO).

Adresse postale : 8, allée des cerfs, 60260 Lamorlaye



Tél. 06 07 82 44 99 - e-mail : info@eml-musique.com - Site Internet : eml-musique.com

Les Cours sont dispensés au Château de Lamorlaye, 34 rue Michel Bléré

INSCRIPTIONS 2021 – 2022

Reprise des cours le 13 septembre

Famille : _____

Tél. Fixe : _____

Adresse : _____

Tél. Portable : _____

Ville : _____

E-mail : _____

Prénom de l'Elève	Date de Naissance	Instrument ou Chant / Professeur	Cours Collectif / Professeur

	TARIF pour 30 COURS DANS L'ANNEE		Nombre d'élèves Inscrits	Total des cours	
Cours particuliers	Instrument ½ heure	460 €			
	Instrument ¾ heure	690 €			
	Chant ½ heure	460 €			
	Chant ¾ heure	690€			
Cours collectifs	Module Débutant				
	Instrument ½ heure	520 €			
	Formation Musicale ¾ heure				
	Eveil Musical ¾ heure (4 – 5 ans)	130 €			
	Formation Musicale ¾ heure	130 €			
	Chorale ENFANTS 1 heure	Gratuit (*)			
	Orchestre 1 heure ½	ADULTES	180 €		
		JUNIORS jusque 16 ans	(**)		
	Chorale ADULTES 2 heures	130 €			
	Découverte instrumentale ¾ heure (3 enfants minimum de 6 à 8 ans)	200 €			
Location instruments/an (flûte, guitare, violon, saxo, trompette et xylophone) (CAUTION 300€)	150€ (***)				

(*) Après Inscription et cotisation

(**) Gratuit si inscrit en FM + Instrument

(***) De septembre à juin (voir contrat location)

TOTAL =

AVOIR –

PASS'ASSOCIATIF –

TOTAL DES COURS DÛS :

RAPPEL : Au cas où les conditions sanitaires nous y obligeraient, les cours en présentiel seront remplacés par les cours en distanciel.

PAIEMENT

Adhésion à EML :

LA COTISATION ANNUELLE PAR FAMILLE EST A REGLER LE JOUR DE L'INSCRIPTION PAR CHEQUE SEPRE, et ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement, même en cas de démission.

Habitant à Lamorlaye : 62 €

Habitant à l'Extérieur : 68 €

MODE DE PAIEMENT DES COURS

PAIEMENT PAR CHEQUE :

En 1 chèque

Au trimestre

X 3

En 5 fois

X 5

En 10 fois

X 10

Les chèques sont à remettre le jour de l'inscription et seront encaissés selon votre choix désigné ci-dessus (1er encaissement le 30 septembre)

Nous vous rappelons que toute inscription donne lieu au paiement de l'intégralité des cours de l'année. Toute inscription est définitive après 3 mois et ne pourra donner lieu à un remboursement en cours d'année, même partiel, sauf cas de force majeure (chômage, maladie, déménagement) et dans ce cas au prorata des semaines restantes, après avis du CA.

TOUT TRIMESTRE COMMENCE EST DÛ

AUTORISATION DE PRISE DE PHOTOS

Je soussigné(e) (NOM Prénom)

Responsable légal de l'élève (NOM Prénom)..... Ou moi-même

Autorise

N'autorise pas

L'EML – Ecole de musique de Lamorlaye, à prendre des photos pendant les cours, lors des concerts, auditions, et à les reproduire sur le site Internet ou sur les dépliant de l'Ecole, lors des manifestations musicales ou autres.....

Fait à :

Le :

Signature :